

⑫

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

⑳ Numéro de dépôt: 84400749.2

⑤① Int. Cl.³: **A 47 B 27/00, A 47 B 19/08**

㉔ Date de dépôt: 13.04.84

㉓ Priorité: 15.04.83 FR 8306162

⑦① Demandeur: **Mande, Eugène, 67 Rue des Belles Feuilles, F-75116 Paris (FR)**

④③ Date de publication de la demande: 07.11.84
Bulletin 84/45

⑧④ Etats contractants désignés: IT

⑦② Inventeur: **Mande, Eugène, 67 Rue des Belles Feuilles, F-75116 Paris (FR)**

⑤④ **Tablette à dessiner portable.**

⑤⑦ L'invention concerne les types de Tablettes à Dessiner Portables et Démontables.

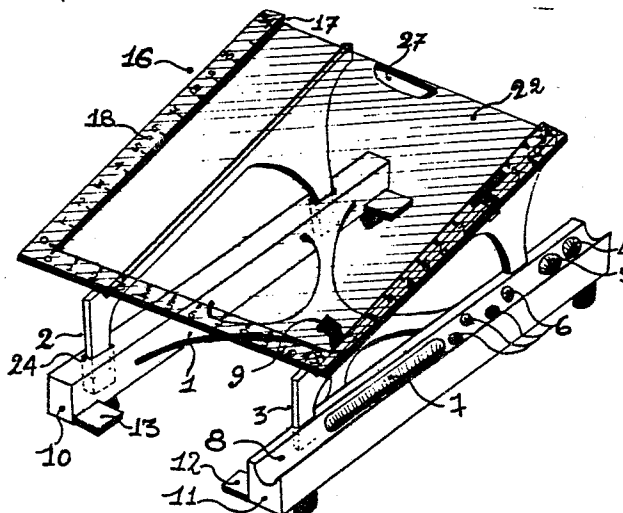
Le dispositif objet de l'invention se caractérise par le fait qu'il est démontable, portable, qu'il dispose de compartiments (4) (5) (6) (7) et (8) pour déposer le matériel de dessin: crayons, gommes, stylos, corrector, encre de chine etc. et qu'une bordure (17) autour de la surface utile (22) est graduée et sert de repère et de calage d'une équerre, d'une feuille de papier ou encore d'une règle.

La Tablette à dessiner Portable objet de l'invention comprend une embase horizontale (1) terminée sur ses côtés par deux flancs (10) et (11) asymétriques. Sur chaque flanc se trouvent deux encoches (24) dans lesquelles se fixent verticalement deux montants (2) et (3) inclinés vers l'avant, destinés à recevoir une planchette à dessiner bordée et graduée (16). Dans le flanc droit (11) plus large existent différents logements (4) (5) (6) (7) et (8) dans lesquels peuvent être déposés les accessoires tels: crayons, stylos, gommes, encre de chine, effaceur etc. de l'utilisateur en toute sécurité.

La planchette (16) se pose sur les montants (2) et (3) et se verrouille, elle a également une bordure (17) surélevée et graduée autour de sa surface utile (22) de façon à permettre de caler une équerre, une règle ou une feuille de papier. Avec une simple règle ou une équerre, peu onéreuses, calées sur la bordure (17), cette dernière facilite le tracé de droites parfaitement

sans avoir à recourir au pantographe ou autre matériel sophistiqué et plus onéreux.

Les montants (2) et (3) enlevés des flancs se fixent sous le crochet (9), et la planchette se glisse entre les pattes (10) (11) et l'embase (1), cela pour le rangement ou pour le transport.



-I-

TABLETTE A DESSINER PORTABLED E S C R I P T I O N
.....

La présente invention concerne les matériels du type
Tablette à dessiner Portable, permettant de dessiner et de tracer
des traits horizontaux et verticaux à l'aide d'une équerre ou
une règle mais ^{sans} avoir recours à un pantographe. D'autre part, cette
Tablette à dessiner portable objet de l'invention est munie de
5 compartiments destinés à recevoir les accessoires principaux de
l'utilisateur. Dans les dispositifs à dessiner actuel et dans
cette catégorie, il n'y a que la planchette seule, et à poser à plat
et sans plan incliné et sans support, ou alors il y a des types de
supports très rudimentaires sans aménagement.

10 Le dispositif Tablette à Dessiner Portable selon l'in-
vention permet de remédier aux insuffisances actuelles, par un plan
incliné qui vue sous l'angle médical apporte un bien-être à la
colonne vertébrale en évitant de trop se pencher, et d'autre par
ses compartiments permet ^{tent} à l'utilisateur de travailler en tout lieu
15 et sur toute surface, il peut même au besoin la poser sur ses genoux
et travailler en toute sécurité pour ses accessoires, qui sont à
portée de main.

La Tablette à Dessiner Portable objet de l'invention FIG1
se compose de trois éléments: une embase (23) deux montants (2) et
20 (3) et d'une planchette (16). L'embase asymétrique (23) Fig.6 est
surmontée de deux montants (2) et (3) à arrêtoirs (25) à l'avant,
enchassés dans les ouvertures (24) et supportent une planchette (16)
rectangulaire et à bordure (17) et graduée. Sous la planchette (16)
existent trois épaisseurs en croix (20) Fig.3 en vue de dessous, dispos-
25 ées à une extrémité latérale qui s'encastrant dans l'ouverture (25)
Fig.4 du montant (3) pour assurer un blocage de sécurité, évitant
ainsi à la planchette tout glissement latéral et avant-arrière. La
base de la planchette bute sur les arrêtoirs (26) des montants et
évite tout mouvement oblique. Elle est munie d'une ouverture (27) ou de
30 quatre orifices (27) formant poignée pour le transport de l'ensemble
emballé Fig.8. Une bordure (17) en "U" au tour de la planchette est
graduée et surelevée. Cette bordure a deux fonctions, d'abord de per-
mettre de caler la feuille de papier la règle ou l'équerre afin de

tracer des traits droits et perpendiculaires sans avoir recours pour la circonstance à un pantographe par exemple. D'autre part, les graduations (I8) sur la bordure (I7) permettent les repérages et mesures des détails du dessin. La bordure (I7) définit la surface utile (22) encastrée dans la matière, sur laquelle l'utilisateur applique ses accessoires de travail.

5 La planchette (I6) relativement mince dispose à la face inférieure des nervures de renforcement (I9) Fig.3 en vue de dessous, destinées à améliorer la rigidité de la planchette.

L'embase est constituée, l'embase (23), de deux flancs latéraux (I0) et (II) reliés entre eux par une traverse (I) à ouvertures latérales (28) et (29). Sur le dessus de traverse (I) est fixé un crochet (9) tourné vers le flanc gauche (I0) qui a pour but de recevoir et de bloquer les montants (2) et (3) emballés Fig.7 pour le rangement et le transport, Fig.6.

La gauche de la traverse (I) est surmontée d'un flanc étroit (I0) pourvu de deux ouvertures rectangulaires (24) et verticales, dans lesquelles viennent s'enchasser le montant gauche (2). Sur le côté droit de la traverse (I) se trouvent également deux ouvertures verticales et rectangulaires (24) destinées à recevoir le montant (3) droit. Au dessous du niveau de la traverse (I) et aux extrémités des flancs (I0) et (II) et à l'intérieur de ceux-ci se trouvent quatre pattes (I2) (I3) (I4) et (I5).

20 Dans l'espace obtenu entre la traverse (I) et les quatre pattes se glisse la planchette (I6) dans le sens de la longueur, lors de l'emballage. Fig.8 ou Fig.7. Le flanc droit (II) plus large a la particularité d'être percé de façon à former des compartiments ((4) (5) (6) (7) et (8) destinés à recevoir les accessoires et objets de l'utilisateur. Tous ces compartiments sont percés à un angle de 22 degrés à droite de la verticale, cela permet de prendre les accessoires plantés dans les compartiments plus facilement, Fig 9. La planchette (I6), est posée sur les montants de façon que le côté latéral droit de la planchette effleure l'extérieur du montant droit (3), et d'autre part, une grande longueur se dégage à l'extérieur du montant gauche (2) Fig 1 ou Fig 9.

30 Sur toute la longueur du flanc droit (II) existe une grande rayure (8) concave destinée à recevoir les gros objets ronds: markers, gros stylos.

Le dispositif objet de l'invention se caractérise par son côté pratique et fonctionnel, léger, peu encombrant, portable etc.

35 Le champ d'utilisation de la Tablette à Dessiner Portable objet de l'invention est très large: matériel didactique dans l'enseignement, petite table de travail dans les ateliers, tablette de travail pour les stylistes et hommes d'affaires en voyage. etc.

-3-

N O M E N C L A T U R E

- Figure I = Tablette à dessiner montée
Figure 2 = Planchette bordée et graduée
Figure 3 = Vue de dessous de la Planchette montrant son système de blocage.
Figure 4 = Embase et montants assemblés
Figure 5 = Embase et montants emballés
Figure 7 = Encombrement de la Tablette emballée
Figure 8 = Tablette en position de transport
Figure 9 = Tablette montée et équipée pour travailler
Figure IO = Tablette montée et utilisée pour dessiner
Figure II = Tablette montée et utilisée pour lire au lit

R E V E N D I C A T I O N S .

I---Tablette à Dessiner Portable en quatre éléments dont trois démontables, caractérisée par une embase (23) à deux flancs asymétriques (I0) et (II) dont celui de droite plus large contient des logements (4) (5) (6) (7) et (8) pour mettre des accessoires, de deux montants inclinés (2) et (3) à arrêtoirs, enchassés dans l'embase (23) et qui supportent 5 une planchette bordée et graduée (I6).

2---Support de Tablette Portable Démontable en trois éléments dont deux démontables, selon la revendication I, caractérisé par une embase (23) excentrée avec des compartiments à accessoires (4) (5) (6) (7) et (8) et deux montants démontables permettant de supporter une planchette en 10 bois en plastique en carton ou en métal, les deux montants (2) et (3) sont enchassés verticalement dans l'embase, le côté droit de celle-ci percé pour former des compartiments destinés aux accessoires de dessin.

3 -Tablette à Dessiner Portable selon les revendications I et 2, caractérisée par le fait que de x montants (2) et (3) sont inclinés vers 15 l'avant et terminés par des arrêtoirs (25) sur lesquels bute la planchette (I6) posée sur les montants, que le montant droit (3) dispose d'une échancrure dans laquelle se verrouille une patte (20) placée sous la planchette et évite à cette dernière tout mouvement latéral et de va-et vient.

20 4 ---Tablette à Dessiner Portable selon les revendications I, 2, et 3, caractérisée par une planchette (I6) à bordure graduée (I8) surelevée (I7) sur les 3/4 du pourtour, permettant ainsi de caler une feuille de papier une équerre ou une règle de façon à pouvoir tracer des traits horizontaux verticaux sans l'aide de pantographe.

25 5---Tablette à Dessiner Portable selon la revendication IV, caractérisée par une planchette (I6) ayant au verso une patte (20) qui s'enclenche dans une encoches (25) du montant (3) pour l'empêcher de bouger, deux nervures (I9) dans le sens longitudinal pour renforcer la résistance de la planchette, d'une ouverture (27) ou de quatre trous (2I) qui forment 30 poignée pour le transport.

6 ---Tablette à Dessiner Portable selon la revendication II, caractérisée par quatre pattes (I2) (I3) (I4) et (I5) formant avec l'embase (I) un espace dans lequel se glisse la planchette (I6) lors de son emballage.

7 ---Tablette à Dessiner Portable selon les revendications II, et VI, 35 caractérisée par une patte ouverte (9) au dessus de l'embase (23) dans laquelle se verrouillent les montants (2) et (3) lors de l'emballage.

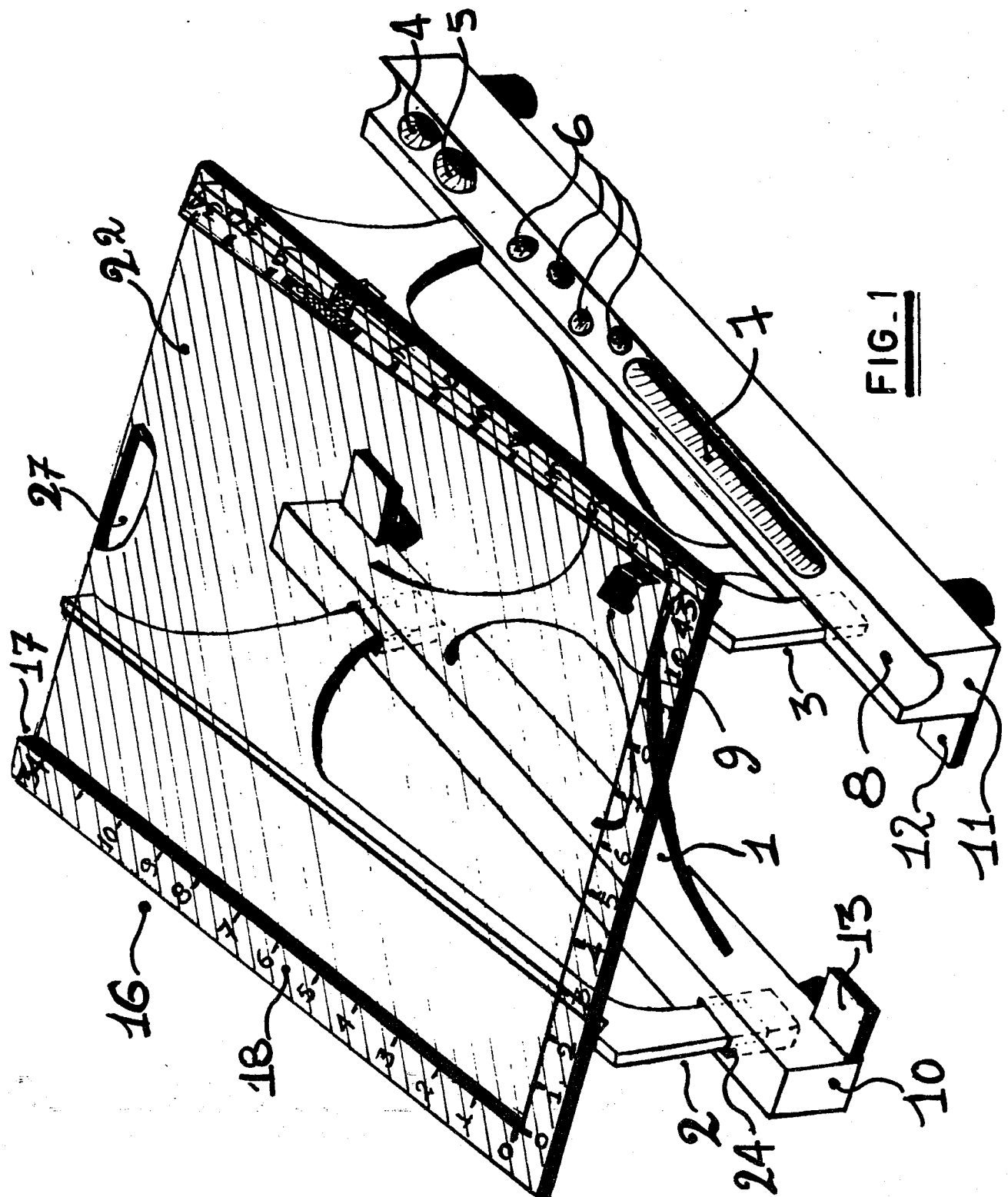
8 -Tablette à Dessiner Portable selon l'ensemble des revendications caractérisée par une embase (23) dont le flanc droit (II) dispose des compartiments (4) (5) (6) (7) et (8) percé à 22 degrés à droite

-5-

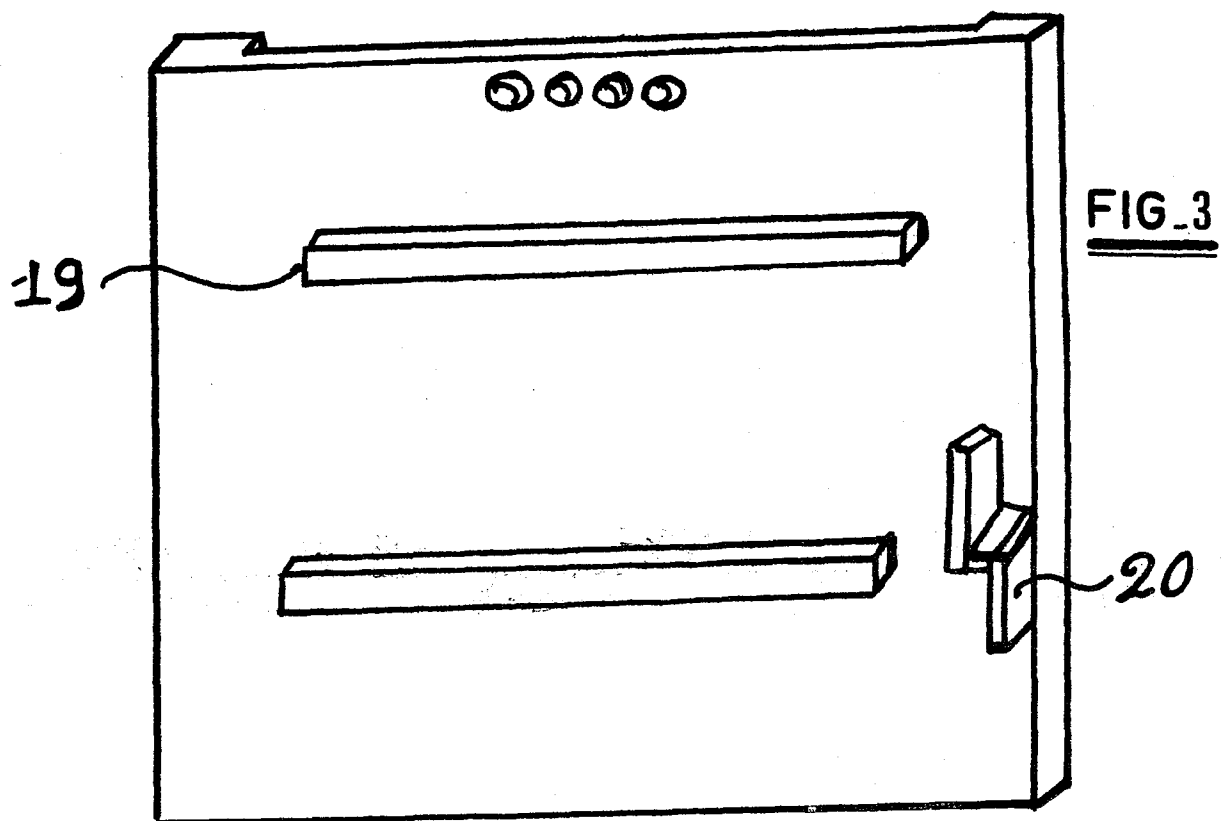
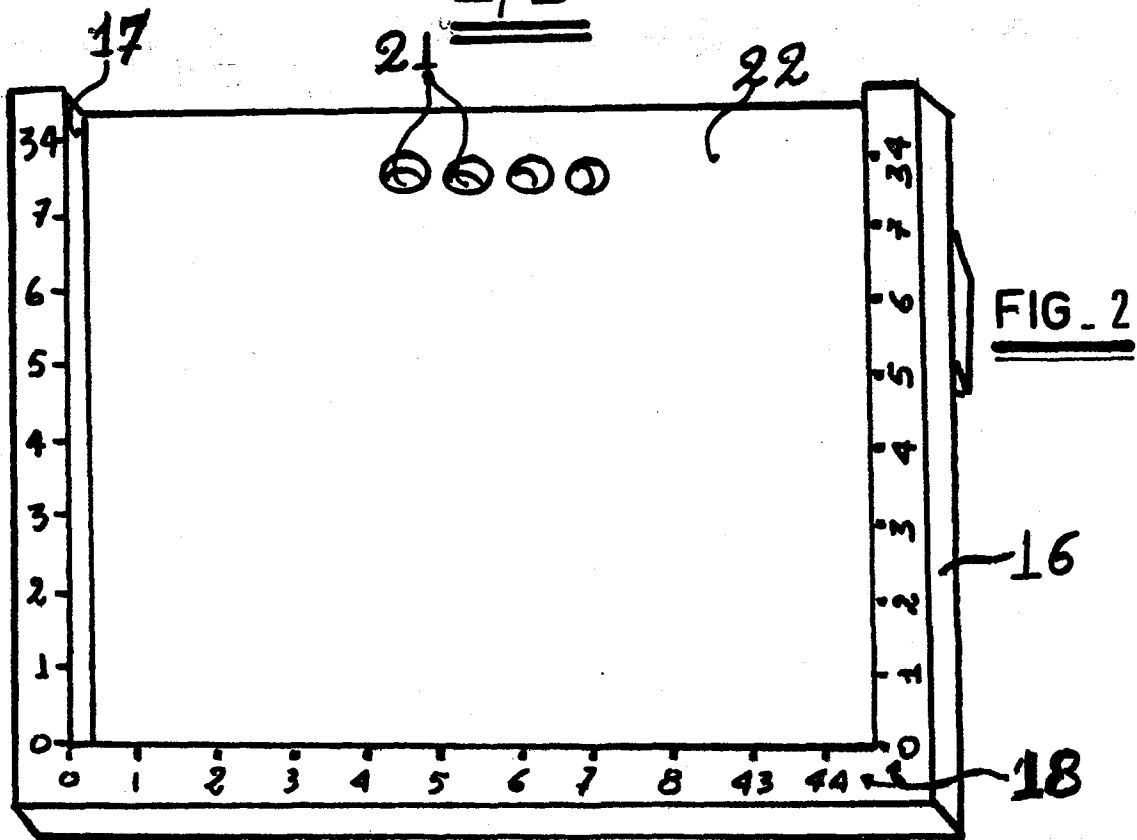
d'une large saillie concave (8) sur toute la longueur du flanc (II) destinés à recevoir les objets et accessoires de l'utilisateur

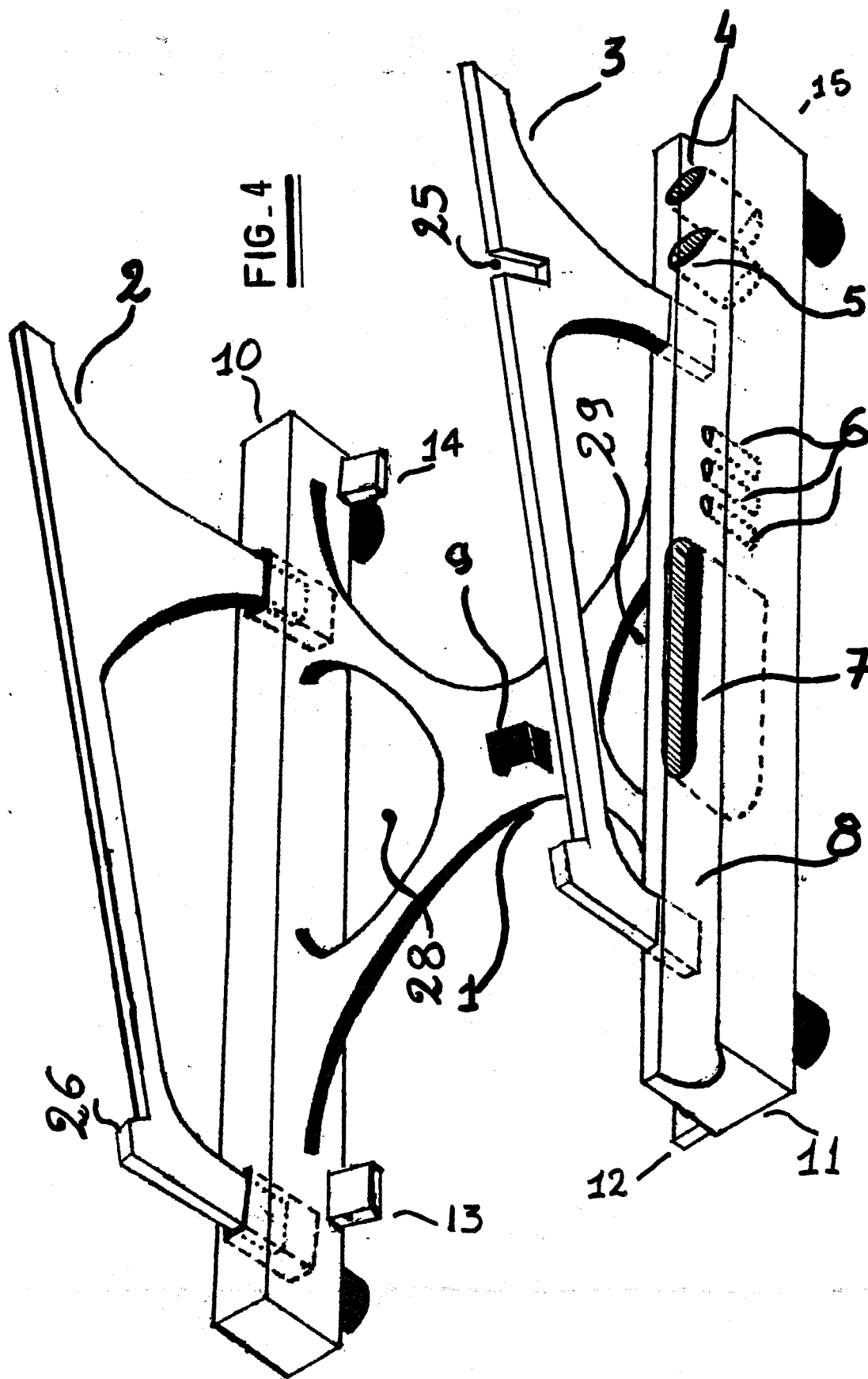
4 ---Tablette à Dessiner portable selon toutes les revendications précédentes, caractérisée par le fait que l'ensemble se monte et se démonte sans outils et sans vis ou boulons etc et qu'il s'emballe

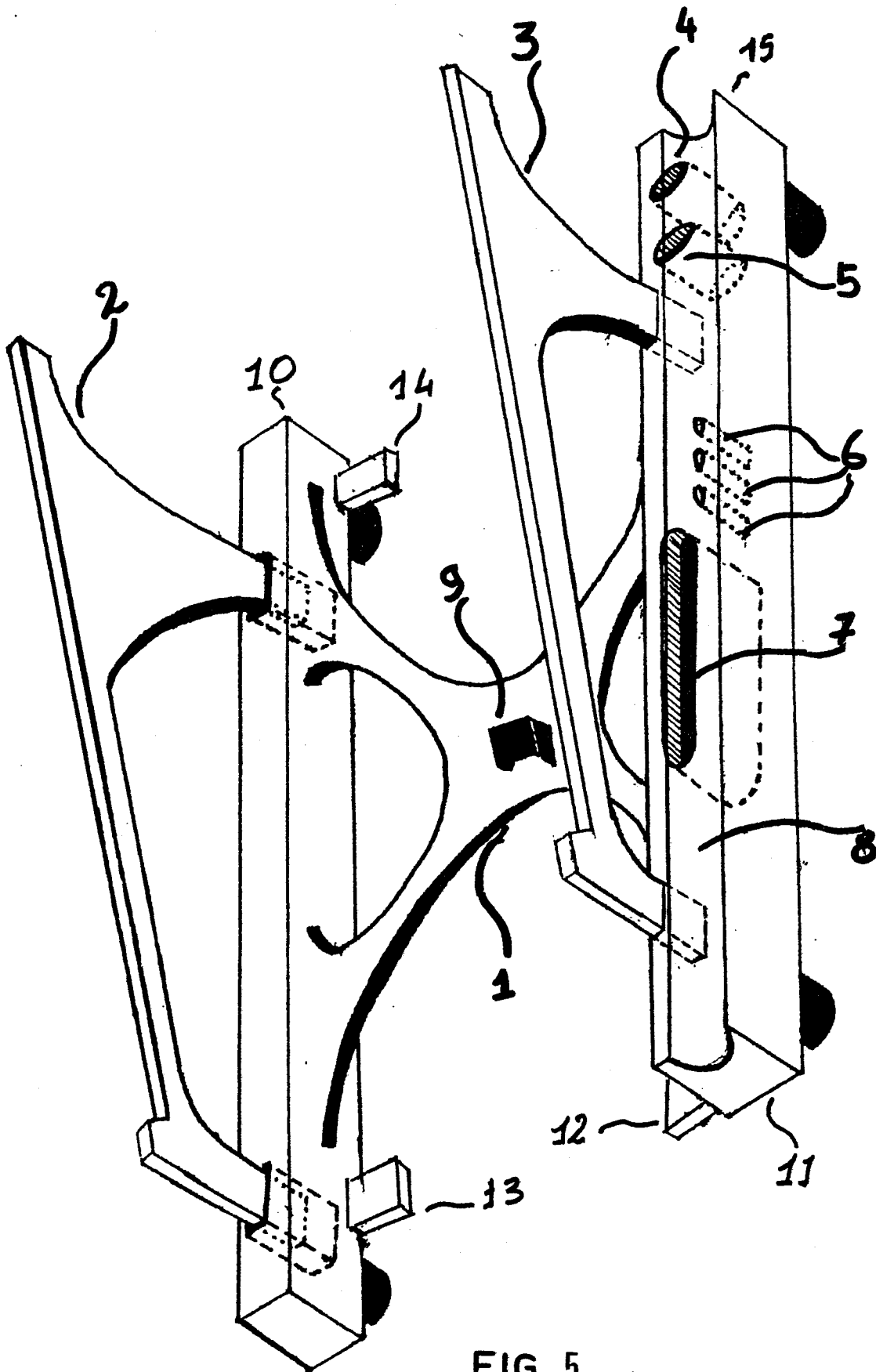
5 et se transporte par le montant (2) en passant la main dans les ouvertures (27) ou (21) et (28).



2/9





**FIG. 5**

5/9

FIG. 6

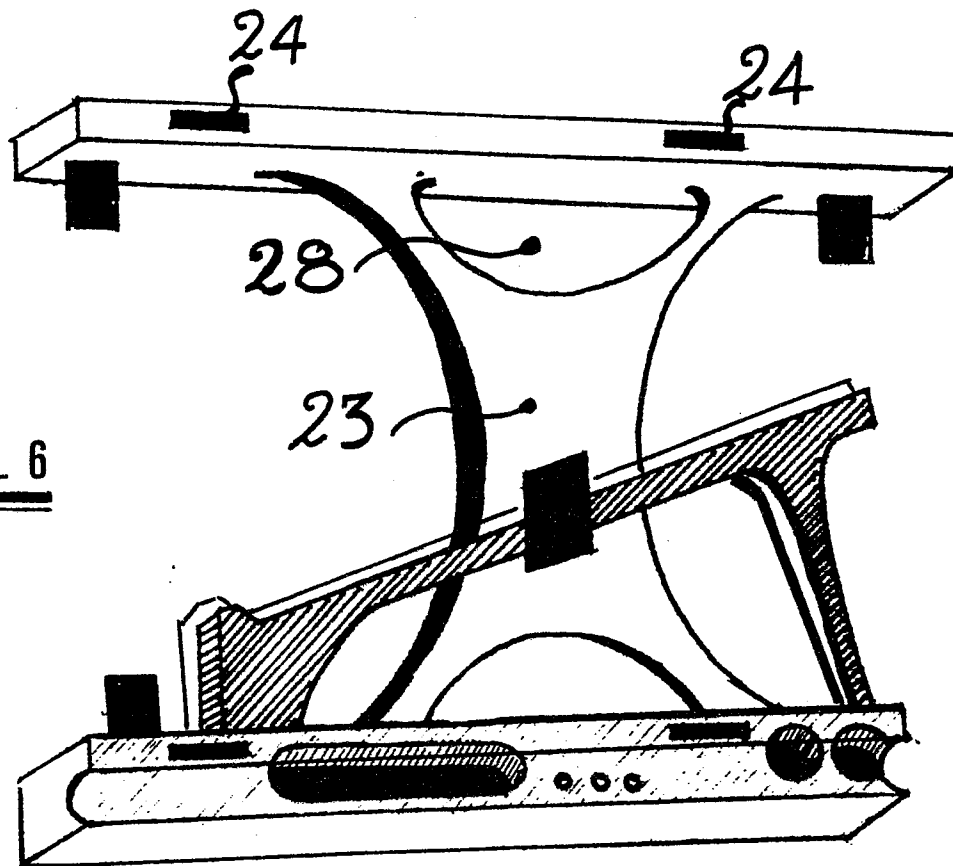
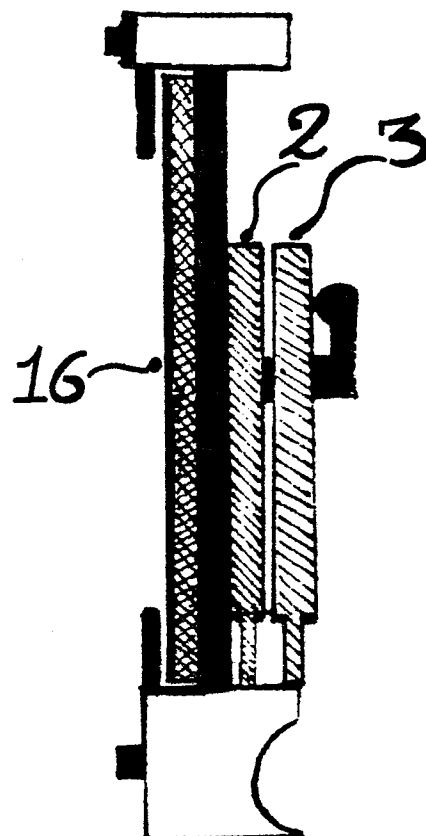


FIG. 7



6/9

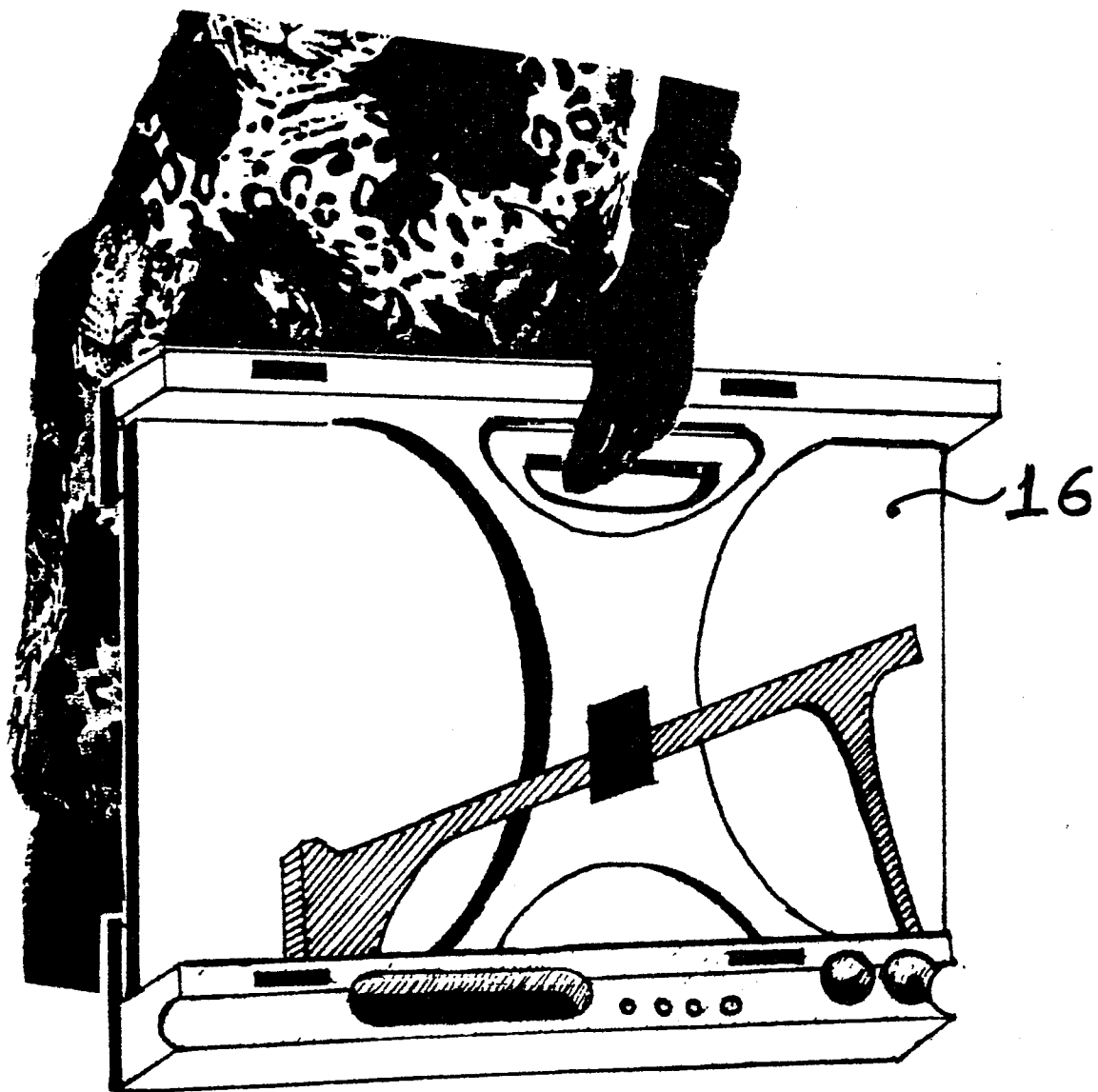


FIG. 8

7/9

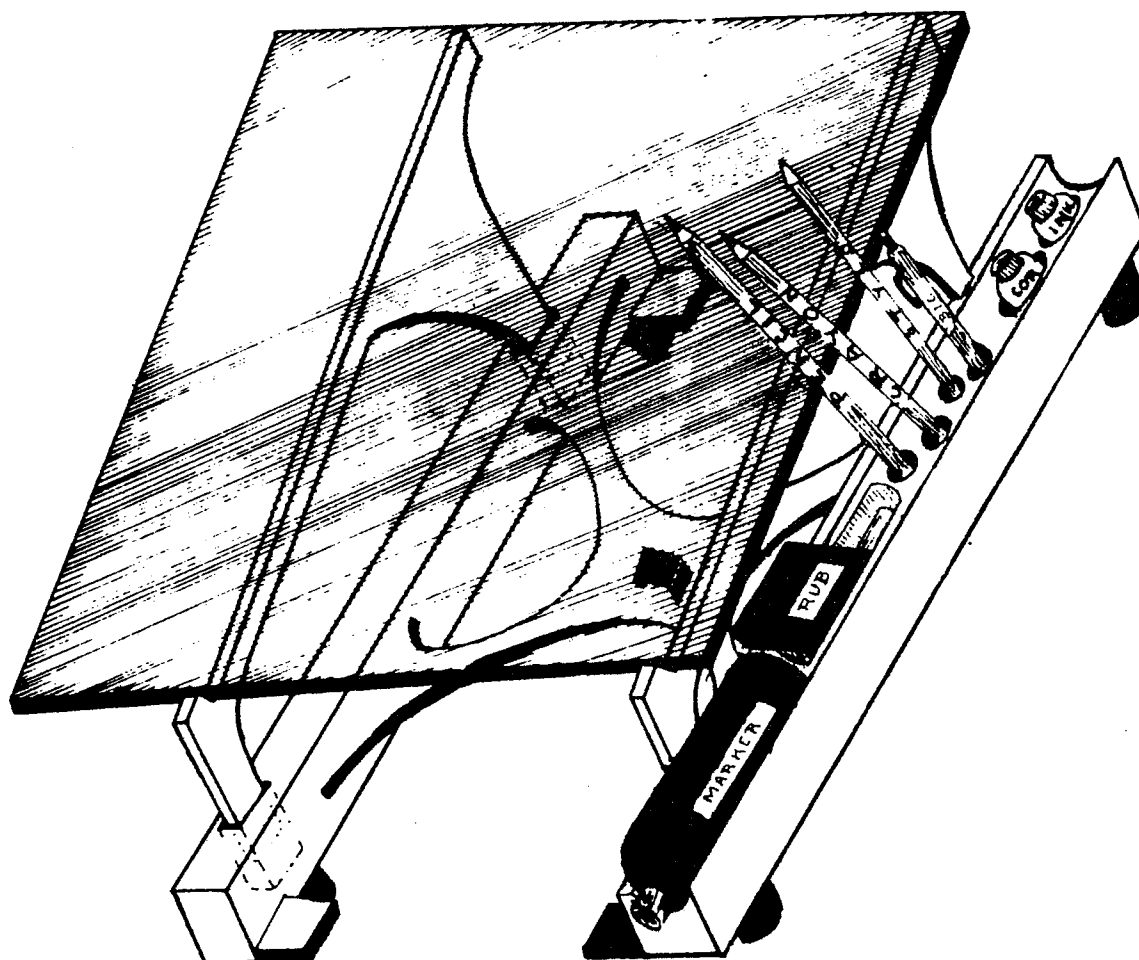


FIG. 9

8/9

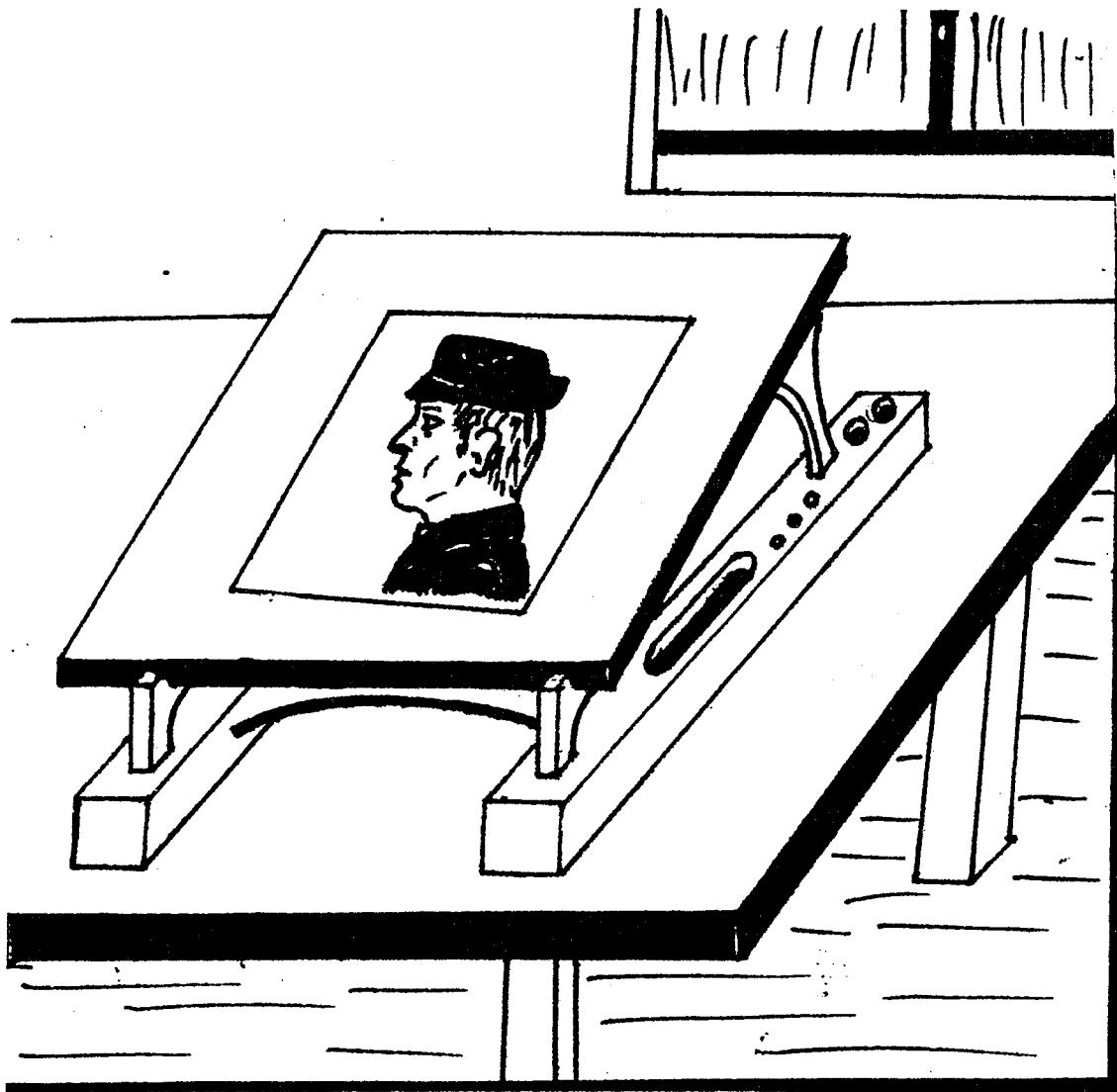


FIG. 10

9/9

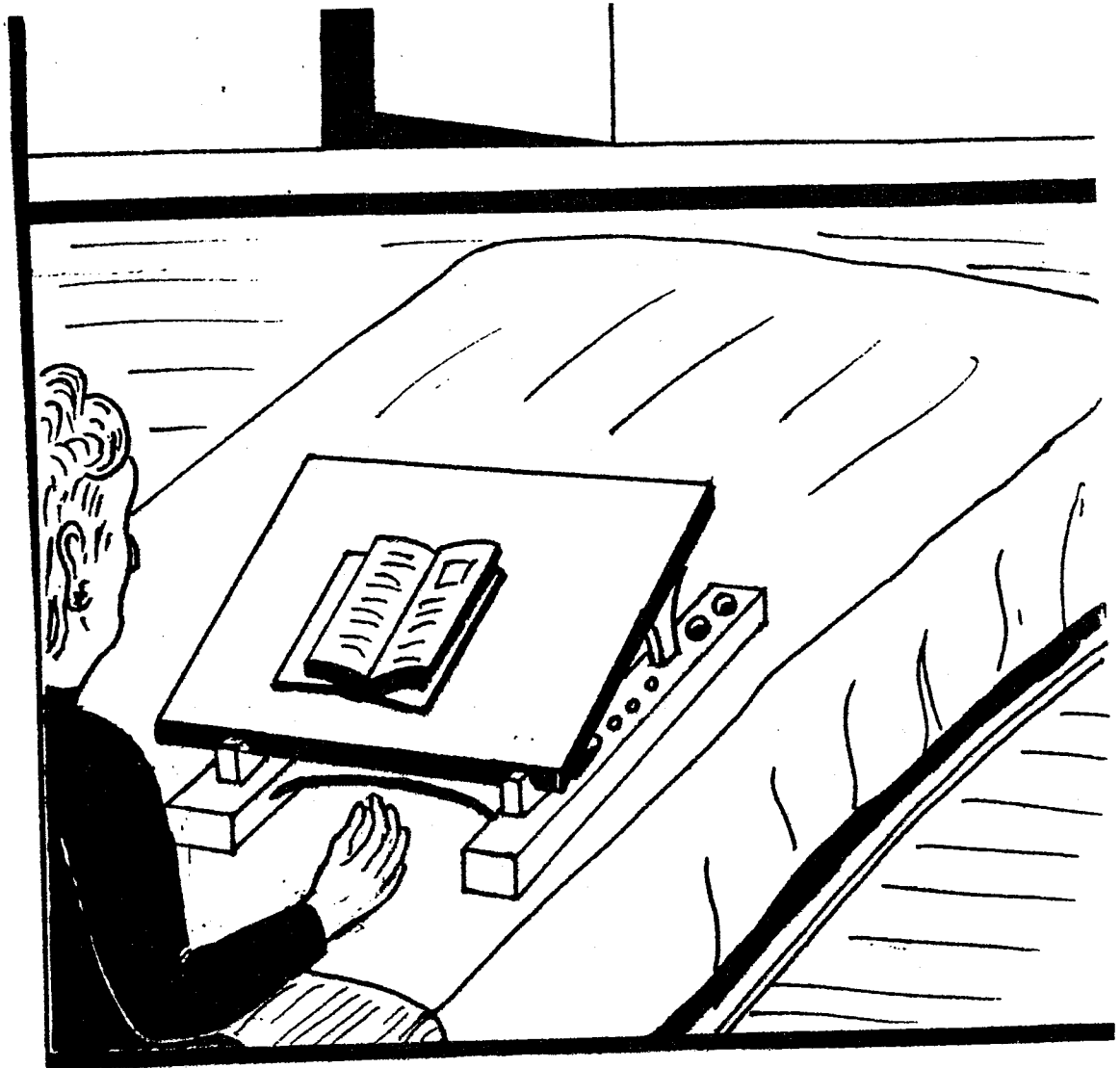


FIG. 11



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

0124413

Numéro de la demande

EP 84 40 0749

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. ³)
Y	CH-A- 98 521 (MÜLLER) * Page 1, colonne de droite, paragraphes 2,3; figures 1-4 *	1	A 47 B 27/00 A 47 B 19/08
A		5	
Y	--- DE-C- 198 878 (VON KÖNIG) * Page 1, lignes 24-29; figures 1,4 *	1	
A		4	
A	--- US-A-4 378 102 (PORTIS) * Colonne 2, lignes 21-51; figure 1 *	1,3-5,9	
	-----		DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. ³)
			A 47 B
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 18-06-1984	Examineur SCHMITTER BERNARD
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons ----- & : membre de la même famille, document correspondant	